



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Marion MARTIN
Tél : 05 45 35 30 00
Mail : m.martin@inao.gouv.fr

Monsieur Le Président
Communauté de communes Val de Gâtine
Place Porte St Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Objet : Elaboration du PLU de Gâtine Autize (79)

Châteaubernard, le 20 novembre 2019

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 30 septembre 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet d'élaboration du PLU intercommunal de l'ex **Communauté de communes de Gâtine Autize** (aujourd'hui inclus dans la CC Val de Gâtine) et concernant les communes de **BEUGNON-THIREUIL, LE BUSSEAU, SCILLE, FENIOUX, SAINT-LAURS, PUIHARDY, SAINT-MAIXENT-DE-BEUGNE, COULONGES-SUR-L'AUTIZE, ARDIN, BECELEUF, FAYE-SUR-ARDIN** et **SAINT-POMPAIN**.

L'ensemble des 12 communes concernées par le projet est situé dans l'aire géographique de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) « Beurre Charentes-Poitou »¹.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Au regard du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les orientations exposées notifient l'importance de préserver le potentiel agricole, en particulier l'orientation 4 de l'axe 1 « Promouvoir un modèle de développement respectueux du socle agro-naturel et forestier » et l'orientation 4 de l'axe 3 « Considérer l'agriculture comme une ressource économique et assurer aux exploitations de véritables perspectives ».

Le rapport de présentation, dans son diagnostic territorial, prend en compte l'activité agricole du territoire. Une cartographie de l'orientation technico-économique des communes du Val de Gâtine révèle au sud, des exploitations de type céréalière et au nord, des exploitations plus diversifiées avec la présence d'élevage et de zones bocagères (p241). Le diagnostic agricole précise que 83% du territoire est recensé en Surface Agricole Utile en 2014 et que 40% est constituée de prairies (p17). Le territoire est caractérisé par une forte diminution de la main d'œuvre (p238) et des exploitants proches de la retraite (p32). En outre, le rapport fait une présentation détaillée des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) potentiellement présents sur le territoire (p242).

En effet, l'AOC « Beurre Charentes-Poitou » ne faisant pas l'objet de délimitation parcellaire, l'ensemble des territoires communaux est concerné par cette appellation. Il en est de même pour les IGP.

L'INAO recense sur le territoire 68 opérateurs sous SIQO, dont 47 habilités à produire sous AOC « Beurre Charentes-Poitou ». On trouve également quelques opérateurs habilités à produire sous les IGP « Agneau du Poitou-Charentes », « Bœuf de Vendée », « Porc de Vendée », ainsi que sous Label Rouge. D'après les données du Casier Viticole Informatisé de 2018, près de 7 ha de vignes sont recensés sur les 12 communes.

La consommation foncière globale prévue sur 12 ans s'élève à 63 ha dont 23,9 ha à vocation résidentielle en extension et 27,2 ha à vocation économique en extension. L'enveloppe du PLU destinée à l'ensemble des extensions correspond au maximum fixé par le SCOT. Le développement de l'urbanisation est essentiellement prévu en densification des bourgs et hameaux existants. Le zonage agricole des parcelles et bâtiments d'exploitations sous SIQO semble respecté. Toutefois, la lisibilité du règlement graphique pourrait être améliorée pour ce qui est de la matérialisation et de la distinction des différents types zones U, AU, A et N.

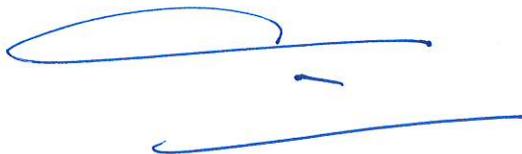
¹ Les communes sont également situées dans les aires géographiques des indications géographiques protégées (IGP) « Agneau du Poitou-Charentes », « Brioche vendéenne », « Bœuf de Vendée », « Gâche vendéenne », « Jambon de Bayonne », « Porc de Vendée », « Porc du Sud-Ouest », « Volailles de Vendée », « Volailles du Val de Sèvres » et de l'IGP viticole « Val de Loire ».

Après étude des dossiers, l'INAO n'a pas d'objection à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial
Laurent FIDELE

Copie : DDT79

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a loop at the end, and a smaller, shorter horizontal stroke below it.